

# La frange francilienne de la Normandie : un espace ouvert et riche en emplois, mais un dynamisme fortement ralenti

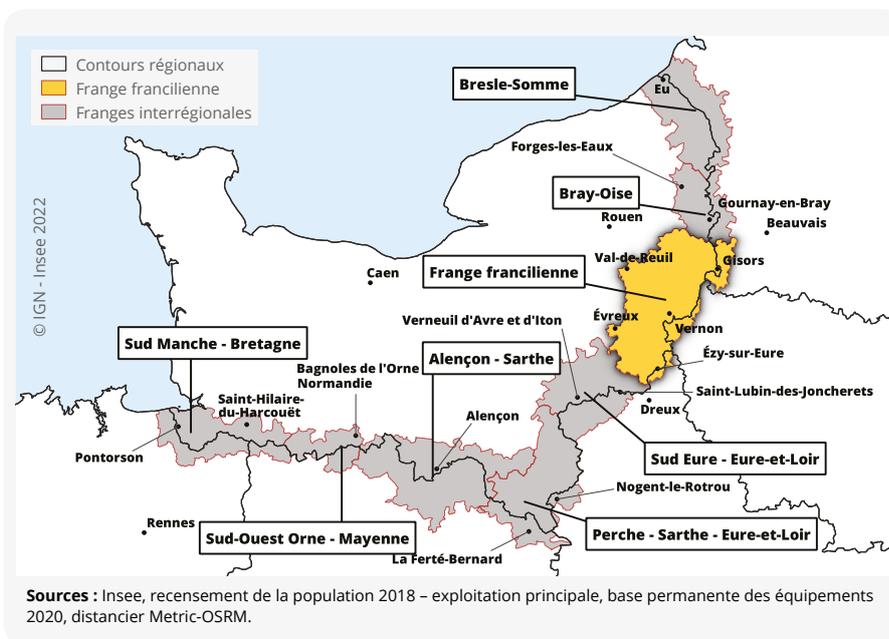
Insee Analyses Normandie • n° 102 • Juin 2022



L'Île-de-France, en tant que pôle économique majeur, exerce une influence significative sur un ensemble de communes normandes. Celles-ci constituent un espace relativement vaste et peuplé, qui peut être qualifié de « frange francilienne ». Quelques communes, limitrophes de la Normandie, font aussi partie de cette frange, côté francilien. Elles sont beaucoup moins nombreuses, et dépendent en partie des emplois normands. Près d'un actif sur trois résidant au sein de la partie normande de ce territoire travaille à l'extérieur de la région, essentiellement en Île-de-France, d'abord dans le pôle parisien mais aussi en grand nombre dans les pôles d'emploi des Yvelines et du Val d'Oise. Ces « navetteurs », notamment ceux travaillant dans la zone d'emploi de Paris, sont souvent plus qualifiés que l'ensemble des actifs résidant dans la frange francilienne. Globalement, la population résidant dans cette frange est relativement jeune et active, et bénéficie d'un niveau de vie et d'un accès aux équipements et aux services plutôt bons. Cependant, le dynamisme économique et démographique observé sur longue période se tarit nettement au cours de la période récente. Le territoire reste néanmoins riche en emplois, dont beaucoup sont occupés par des actifs normands ne résidant pas au sein de la frange francilienne.

En tant que pôle économique de niveau international, l'Île-de-France rayonne sur les régions voisines et pourvoit en emplois un nombre important de leurs résidents. Une partie du territoire de Normandie, composée de 186 communes, se trouve ainsi sous influence significative de la région francilienne ► **figure 1**, du fait notamment de la grande proximité des pôles d'emploi d'Île-de-France. La frontière commune avec l'Île-de-France est relativement peu étendue, mais les liens entre les deux régions sont structurés, entre autres, par des axes de transport majeurs (autoroute A13, lignes Paris-Rouen-le Havre, Paris-Évreux, etc.). L'ensemble des communes normandes de la « frange francilienne » ► **pour en savoir plus** se situent en effet à moins de deux heures de Paris par la route, et la plupart à moins d'une heure et demie par le train en rejoignant la plus proche gare desservant Paris. La quasi-totalité des communes est à moins d'une heure de route de Mantes-la-Jolie ; les communes situées au nord de Vernon sont à moins

## ► 1. La frange francilienne parmi les huit secteurs géographiques constituant les territoires de frange



### En partenariat avec :



À l'occasion de l'élaboration du SRADET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), des enjeux spécifiques aux territoires de frange ont été identifiés. La Région a souhaité s'associer à l'Insee pour rassembler des éléments statistiques permettant d'objectiver la délimitation de ces franges ainsi que leur fonctionnement socio-démographique. Une première publication publiée en mars 2022 proposait un découpage statistique de ces franges, avec une vision globale de leurs caractéristiques. La présente étude propose une vision plus détaillée du fonctionnement socio-démographique de la frange « francilienne ». Elle est accompagnée simultanément d'un autre volet décrivant les autres franges interrégionales.

d'une heure de Cergy et celles au sud à moins d'une heure de Versailles.

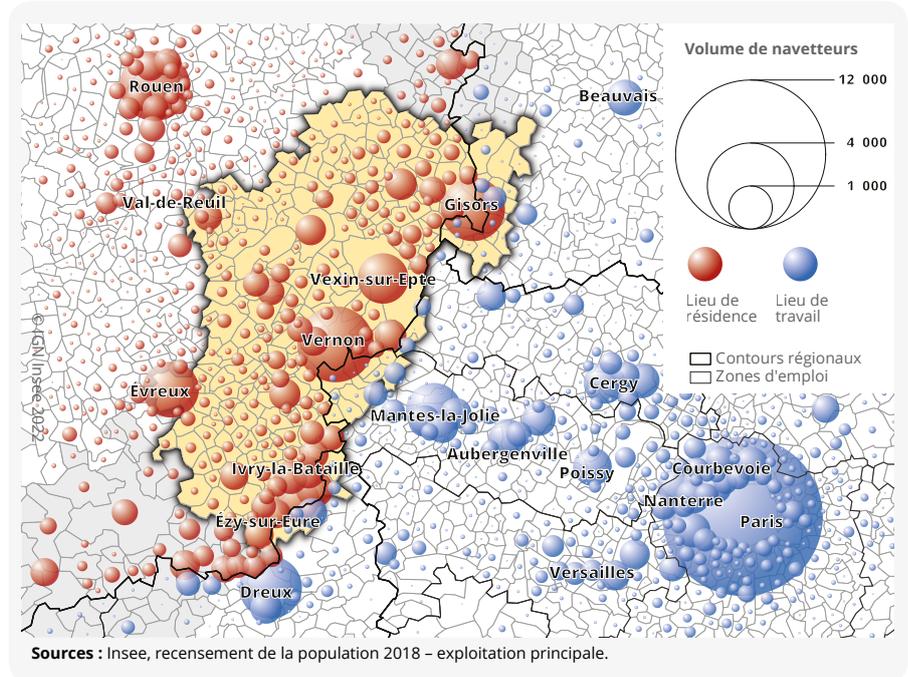
Inversement, la Normandie exerce aussi une influence, nettement moins intense, au-delà de la limite régionale. Celle-ci ne touche vraiment qu'une trentaine de communes, situées en Île-de-France dans les Yvelines, mais aussi dans les départements de l'Oise et de l'Eure-et-Loir.

### Un territoire qui entretient des liens étroits mais asymétriques avec l'Île-de-France

Contrairement à la plupart des secteurs de frange, la frange francilienne se caractérise par une implantation très limitée sur les régions voisines, en particulier sur l'Île-de-France ► **pour en savoir plus**. Seules quelques communes non normandes situées à proximité des pôles de Gisors, Vernon ou Ézy-sur-Eure sont incluses dans cet espace du fait de liens substantiels avec la Normandie. La partie normande de ce territoire « émet » en effet beaucoup plus de navetteurs vers l'extérieur de la Normandie qu'elle n'en reçoit (28 600 contre 6 600). Près de trois actifs en emploi sur dix résidant dans la partie normande de la frange francilienne travaillent dans une autre région, dans neuf cas sur dix en Île-de-France. La plupart de ces actifs « sortants » travaillent bien au-delà de la limite régionale, au sein des pôles d'emploi de la région francilienne (Paris, La Défense, Cergy-Pontoise, Mantes-la-Jolie, Versailles, etc.) ou d'autres régions voisines (notamment Beauvais et Dreux), seulement 6 % d'entre eux travaillent dans l'autre « versant » de la frange ► **figure 2**.

Les principaux flux de **navetteurs interrégionaux** en provenance de la frange francilienne sont d'abord dirigés vers la zone d'emploi de Paris, qui reçoit un tiers des flux de navetteurs (soit 9 200 actifs normands en emploi). Ils proviennent notamment des communes importantes du territoire, directement desservies par le train (Évreux, Vernon, Gisors, Val-de-Reuil, etc.) mais aussi en grand nombre dans les pôles d'emploi des Yvelines et du Val d'Oise ► **figure 3**. À l'instar de celle de Paris, la zone d'emploi Seine-Yvelinoise, qui rassemble des pôles d'emploi importants de la vallée de la Seine (Mantes-la-Jolie, Aubergenville, Poissy, etc.) polarise des flux en provenance de l'ensemble de la partie normande de la frange francilienne, représentant un total de 7 900 actifs en emploi. Les zones d'emploi de Cergy-Vexin et de Versailles-Saint-Quentin recueillent des flux moins importants (respectivement 4 400 et 2 200 actifs en emploi). Pour la première, ces flux proviennent essentiellement de la partie septentrionale de la frange, au nord de Vernon, tandis que la seconde rayonne surtout sur sa partie

## ► 2. Lieux de résidence et de travail des navetteurs interrégionaux normands



méridionale. En sens inverse, les flux sont dispersés, hormis quelques centaines de navetteurs de la zone d'emploi parisienne vers Évreux et de la zone d'emploi Seine-Yvelinoise vers Vernon.

### Des navetteurs interrégionaux souvent plus qualifiés

Les actifs résidant dans la partie normande de la frange francilienne et qui travaillent à l'extérieur de la région sont souvent plus qualifiés que l'ensemble des actifs qui résident au sein de cet espace : 19 % d'entre eux sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure contre 14 % dans l'ensemble ; 29 % exercent une profession intermédiaire contre 26 % dans l'ensemble. Ils occupent des postes en moyenne mieux rémunérés : leur salaire horaire est supérieur d'un quart en moyenne par rapport à celui de l'ensemble des salariés résidant dans la frange francilienne. Cependant, les caractéristiques des navetteurs varient selon les lieux de travail : les cadres sont nettement surreprésentés parmi ceux qui travaillent au sein de la zone d'emploi de Paris (30 %) et dans une moindre mesure dans la zone d'emploi de Versailles-Saint-Quentin (21 %). Ils sont en revanche sous-représentés parmi ceux qui occupent un emploi dans les zones de Seine-Yvelinoise (13 %) et Cergy-Vexin (10 %) ; au sein de ces zones d'emploi, les navetteurs occupent plus fréquemment des emplois industriels (28 % de ceux travaillant dans la zone d'emploi Seine-Yvelinoise, principalement dans la fabrication de matériels de transport du fait notamment de la présence des sites de production de

Flins, des Mureaux et de Poissy, 19 % dans la zone d'emploi de Cergy-Vexin).

Près d'un quart des navetteurs interrégionaux de la frange francilienne utilisent les transports en commun pour aller travailler. Ils sont plus nombreux dans les communes à proximité d'un axe ferroviaire, et constituent jusqu'à la moitié des actifs travaillant à l'extérieur de la Normandie dans certaines communes importantes disposant d'une gare (Évreux, Vernon, Val-de-Reuil, etc.) ► **figure 4**. Mais le mode de transport nettement majoritaire pour l'ensemble des navetteurs interrégionaux reste malgré tout le véhicule individuel (75 % utilisent la voiture ou la moto pour se rendre sur leur lieu de travail, et pour la moitié des communes de la frange francilienne, cette part est supérieure à 85 %).

### Un territoire bien pourvu en emplois

La frange francilienne « émet » un nombre important de navetteurs vers l'extérieur de la Normandie mais ne constitue pas pour autant un territoire à vocation particulièrement résidentielle. En effet, cet espace est relativement bien pourvu en emplois (111 400 emplois, soit 95 emplois pour 100 actifs occupés résidents), dont plus d'un tiers sont occupés par des actifs résidant en dehors de la zone. Avec la présence de pôles importants tels ceux d'Évreux, de Vernon ou de Val-de-Reuil, la frange francilienne fournit des emplois pour de nombreux résidents du reste de la Normandie. En

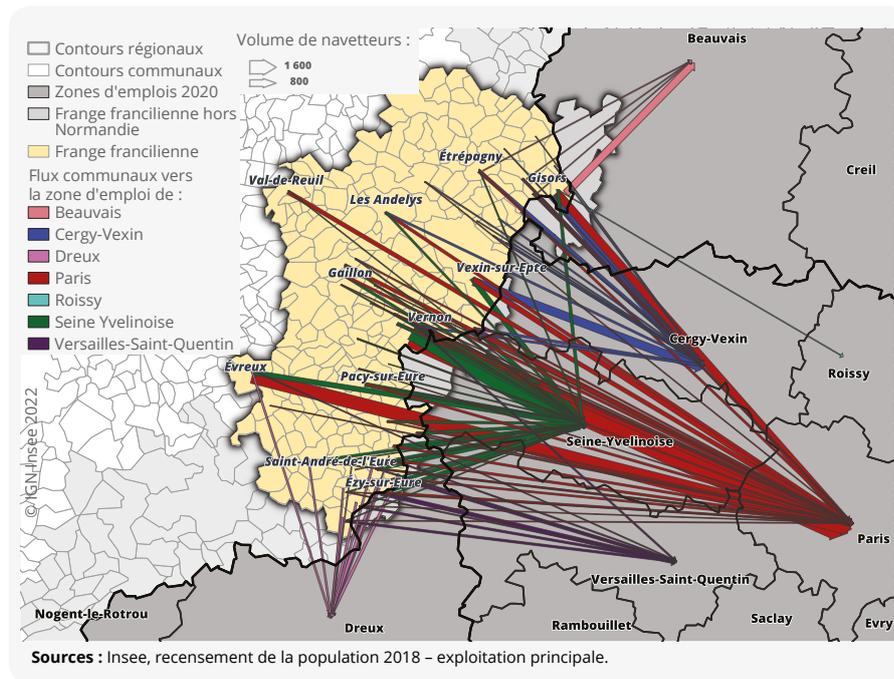
comparaison à l'ensemble de la région et sur longue période, l'emploi au sein de la frange francilienne apparaît en croissance soutenue (+ 30 % depuis 1975 contre + 7 % au niveau régional) avec un différentiel prononcé jusqu'à la fin des années 1990

► **figure 5.** D'une part, cet espace a moins subi le recul de l'agriculture du fait d'une moindre représentation de ce secteur au sein de son tissu économique ; d'autre part, l'emploi industriel s'est maintenu jusqu'au début des années 1990 tandis qu'il avait amorcé son déclin à l'échelle de l'ensemble de la Normandie dès le milieu des années 70. La frange francilienne conserve cette spécificité industrielle (19 % des emplois contre 16 % en Normandie) avec l'implantation d'établissements de taille importante, notamment dans les domaines de la pharmacie, de l'aéronautique, ou de l'automobile. Mais c'est principalement le développement du secteur tertiaire et plus généralement des activités « présentes » (liées à la satisfaction des besoins de la population présente sur le territoire) qui explique le dynamisme de l'emploi de ce territoire. Les emplois liés à ces activités au sein de la frange francilienne ont ainsi crû de 71 % entre 1975 et 2018 (+ 48 % en Normandie).

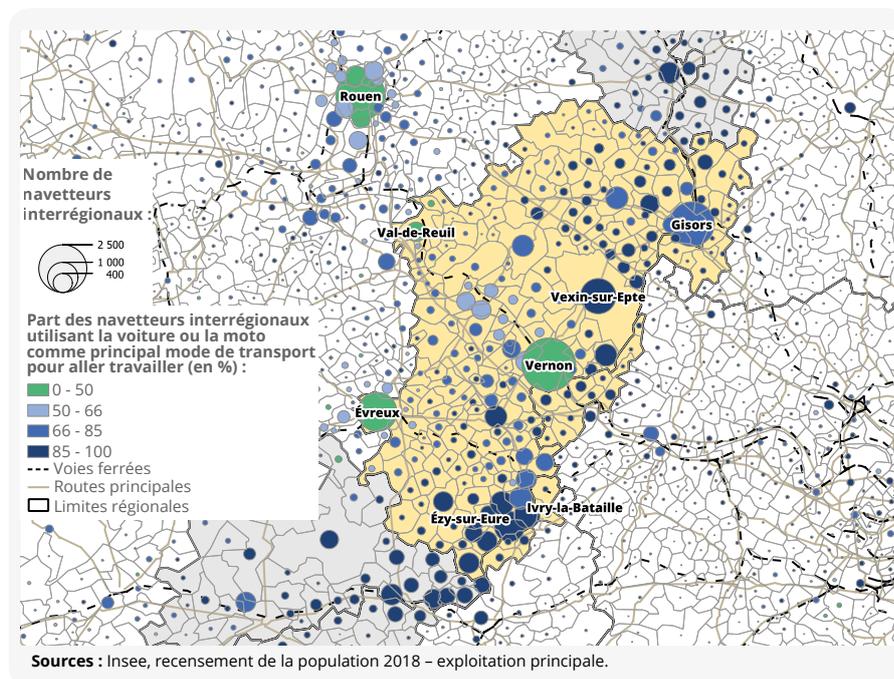
### Un dynamisme démographique en net ralentissement

Sur longue période, le dynamisme économique de la frange francilienne s'accompagne en effet d'un dynamisme démographique encore plus soutenu : sa population a crû de près de moitié depuis 1975 pour atteindre 290 000 habitants au dernier recensement ► **figure 5.** Cette croissance a été stimulée par la combinaison d'un solde naturel et d'un solde migratoire élevés, ce dernier ayant commencé à s'amoinrir à partir des années 1990 pour devenir négatif au début des années 2000. À l'instar de l'évolution de l'emploi, on observe ainsi une stagnation démographique au cours de la période récente, notamment au sein de la partie normande de la frange. Entre 2013 et 2018, la croissance de la population est devenue nulle, le solde naturel faiblement positif étant contrebalancé par un déficit migratoire. Sur un an, les migrations de cet espace avec l'extérieur se soldent par un léger déficit d'un millier d'habitants : la frange francilienne continue de gagner des habitants sur l'Île-de-France (+ 2 500, en particulier sur les départements des Yvelines et du Val d'Oise) mais elle en perd au profit du reste de la Normandie (- 2 200) et des régions de l'ouest de la France (- 1 000). Les pertes nettes se situent principalement aux âges d'études, certains jeunes de cet espace partant poursuivre leurs études notamment à Rouen ou dans d'autres pôles universitaires de la région, voire en Île-de-France.

### ► 3. Flux des navetteurs interrégionaux normands résidents de la frange francilienne vers les zones d'emploi extrarégionales



### ► 4. Navetteurs interrégionaux utilisant principalement la voiture ou la moto pour se rendre sur leur lieu de travail



Forte de son dynamisme passé, la population de la frange francilienne apparaît plus jeune que l'ensemble de la population normande : les moins de 15 ans sont en proportion plus nombreux que dans l'ensemble de la Normandie (20 % contre 18 %), à l'inverse des personnes âgées de 60 ans ou plus (18 % contre 21 %). Les actifs sont également surreprésentés, du fait de la plus forte présence des personnes âgées de 15 à 64 ans et d'un taux d'activité des femmes et des hommes plus élevé qu'en

moyenne en Normandie. Les cadres et professions intermédiaires sont à peine plus représentés que dans l'ensemble de la Normandie et nettement moins qu'en Île-de-France (40 % contre 57 %).

### Un niveau de vie et un accès aux services plutôt bons, mais des distances domicile-travail élevées

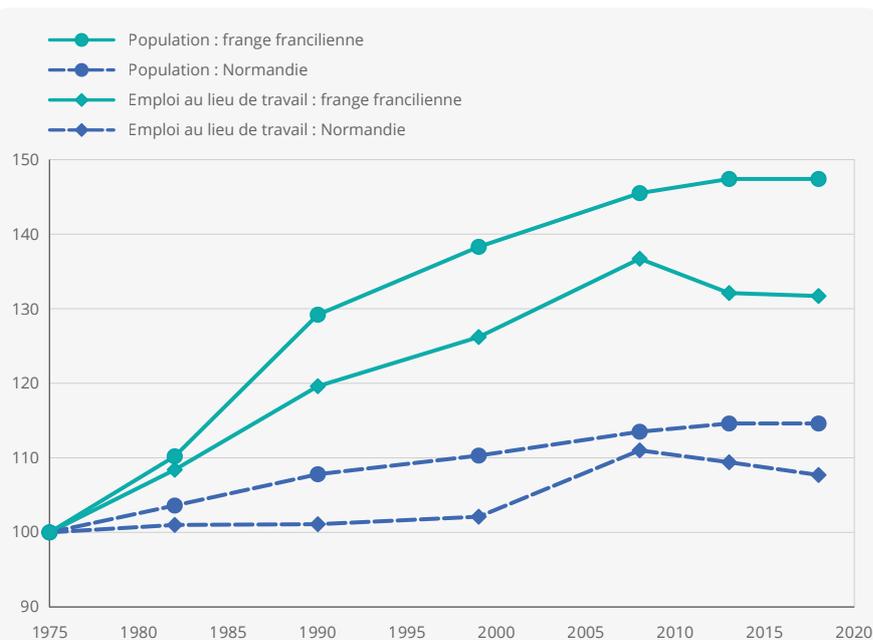
En lien avec une plus forte proportion d'actifs, et des niveaux de salaires

- notamment des navetteurs - un peu plus élevés, le niveau de vie des ménages résidant au sein de la frange francilienne apparaît légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la Normandie : en 2018, le **niveau de vie** médian atteint 21 700 euros par unité de consommation contre 21 200 en Normandie. Le taux de pauvreté est comparable à celui de l'ensemble de la région. Par ailleurs, les ménages résidant au sein de la frange francilienne font face à des prix de l'immobilier supérieurs de 10 % à ceux observés en moyenne en Normandie (mutations observées sur la période 2014-2018), mais qui restent d'un niveau bien inférieur à ceux des logements situés dans les territoires franciliens à proximité, voire de certains territoires normands prisés (notamment le long de la Côte Fleurie). Globalement, l'offre d'équipements et de services est comparable à la moyenne normande, en densité comme en temps d'accès. La densité de médecins généralistes apparaît cependant encore plus faible que dans l'ensemble de la Normandie (7 praticiens pour 10 000 habitants contre 8 en Normandie). Finalement, ce sont surtout les distances domicile-travail élevées qui singularisent les conditions de vie de la population résidente de la frange francilienne : pour les actifs qui y résident, la distance médiane au lieu de travail est de 14 km contre 9 km pour l'ensemble des actifs normands. Seulement 67 % des actifs résidant au sein de la frange francilienne travaillent à moins d'une demi-heure par la route contre 81 % dans l'ensemble de la Normandie. ●

Jonathan Brendler, Jérôme Follin, Thibaut Louza

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► 5. Évolution de la population et de l'emploi au lieu de travail entre 1975 et 2018



Sources : Insee, recensements de la population 1975, 1982, 1990, 1999, 2008, 2013 et 2018.

### ► Définitions

Usuellement, un **navetteur** est un actif en emploi travaillant dans une autre commune que dans celle où il réside. Dans cette étude, les **navetteurs interrégionaux** sont spécifiquement les actifs résidant en Normandie et occupant un emploi dans une autre région, ainsi que les actifs travaillant en Normandie et résidant dans une région limitrophe.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

### ► Pour en savoir plus

- **Brendler J., Follin J., Louza T.**, « Sept territoires rassemblant plus de 400 000 habitants composent les franges interrégionales de la Normandie », *Insee Analyses Normandie* n° 103, juin 2022.
- **Brendler J., Follin J., Louza T.**, « Sur le pourtour de la Normandie, des territoires de frange ouverts aux influences extrarégionales », *Insee Analyses Normandie* n°101, mars 2022.
- **Brendler J., Merel A., Roger P.**, « La Normandie tire encore un peu parti de la proximité de l'Île-de-France », *Insee Analyses Normandie* n° 91, mars 2021.
- **Borey G., Braun G., Dufetrelle J., Warmoës J., Pilarski C.**, « Une influence francilienne établie au nord et en croissance à l'ouest », *Insee Analyses Île-de-France* n° 110, septembre 2019.

